Site rkformation92.fr · version du 13/11/2026

Conditions générales de vente

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux actions de formation organisées par RK FORMATION, notamment les formations par apprentissage. Toute inscription vaut acceptation des CGV, qui prévalent sur tout autre document du client sauf accord écrit contraire.

2. Organisme

Dénomination	RK FORMATION, SASU au capital de 100 €
Siège et lieu de formation	33 B avenue Louis Bordes, 93240 Stains
Lieu d'examen	27 avenue Louis Bordes, immeuble « Le Delta », 93240 Stains
Immatriculation	RCS Bobigny 988 890 778 – SIRET 988 890 778 00018 – TVA FR96988890778
Représentant	Mahiddine KOCYLA, président
Déclaration d'activité	Organisme de formation enregistré sous le numéro 11931188793 auprès du préfet de la région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
UAI	0933026J
Qualité	Qualiopi n° 2025/115640.1, valable jusqu'au 06/11/2028
Contact	contact@rkformation92.fr – 01 89 48 02 64 – rkformation92.fr

3. Offre

Titre professionnel Négociateur technico-commercial (RNCP39063), 528 heures (519 h 30 de formation et 8 h 30 d'épreuves), en apprentissage, 100 % présentiel. Le programme est remis avant toute inscription et disponible sur rkformation92.fr.

4. Inscription

- **Apprentissage :** inscription définitive après positionnement, signature du contrat d'apprentissage entre l'apprenti et l'employeur, et de la convention de formation entre l'employeur et RK FORMATION ; transmission à l'OPCO.
- **Entreprise (salarié) :** convention de formation (art. L. 6353-1 du Code du travail).
- **Particulier :** contrat de formation professionnelle (art. L. 6353-3 et L. 6353-4 du Code du travail).

5. Prix

Tarif catalogue : **8 302 €** pour le parcours complet, identique pour tous les clients. En apprentissage, les frais pédagogiques sont pris en charge par l'OPCO de l'employeur dans la limite du niveau de prise en charge (NPEC) de sa branche ; un devis et une étude financière sont remis avant la conclusion du contrat et tout reste à charge éventuel est communiqué par écrit à l'employeur avant engagement. Aucune somme n'est demandée à l'apprenti.

6. Facturation et paiement

- **Apprentissage :** facturation à l'OPCO selon ses modalités ; reste à charge éventuel facturé à l'employeur selon la convention.

- **Entreprise :** paiement à 30 jours ; pénalités de retard au taux de trois fois l'intérêt légal et indemnité forfaitaire de 40 € (art. L. 441-10 du Code de commerce).
- **Particulier :** aucune somme avant la fin du délai de rétractation, puis acompte de 30 % au plus, solde échelonné (art. L. 6353-6 du Code du travail).

7. Rétractation (particuliers)

Délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, par lettre recommandée avec avis de réception (art. L. 6353-5 du Code du travail) ; délai de 14 jours du Code de la consommation pour un contrat conclu à distance ou hors établissement, s'il est plus favorable.

8. Annulation, abandon

- **Par RK FORMATION :** en cas d'effectif insuffisant ou de force majeure, report ou annulation avec remboursement ou report des sommes versées.
- **Particulier :** en cas de force majeure, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata (art. L. 6353-7).
- **Entreprise :** annulation écrite ; sans frais jusqu'à 15 jours avant le début ; au-delà ou en cas d'abandon, facturation des heures réalisées et dédit de 20 % du prix des heures non réalisées, non imputable sur les fonds de la formation professionnelle.
- **Apprentissage :** en cas de rupture du contrat, prise en charge de l'OPCO au prorata selon la réglementation ; aucune somme réclamée à l'apprenti ; accompagnement dans la recherche d'un nouvel employeur.

9. Obligations du stagiaire

Assiduité, émargement par demi-journée, respect du règlement intérieur remis avant l'entrée en formation. Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.

10. Handicap

Aménagements sur demande auprès du référent handicap : Hervé DEMB, responsable pédagogique – contact@rkformation92.fr – 01 89 48 02 64.

11. Propriété intellectuelle

Supports réservés à l'usage personnel du stagiaire ; toute reproduction ou diffusion sans autorisation écrite est interdite.

12. Données personnelles

Traitées conformément à la politique de confidentialité disponible sur rkformation92.fr.

13. Réclamations et médiation

Réclamation écrite à contact@rkformation92.fr ou au 33 B avenue Louis Bordes, 93240 Stains ; accusé de réception sous 48 heures ouvrées, réponse sous 15 jours. Le consommateur peut ensuite recourir gratuitement au médiateur de la consommation, dans un délai d'un an : **CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice**, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris – www.cm2c.net.

14. Droit applicable

Droit français. À défaut d'accord amiable, les litiges avec une entreprise relèvent des tribunaux de Bobigny. Version du 13/11/2026.

Fait à Stains, le 13/11/2026
Mahiddine KOCYLA, Président

RK FORMATION
33 B AVENUE LOUIS BORDES
93240 STAINS
988 890 778 R.C.S. Bobigny
Tél : 01-89-48-02-64